



## Elaboration du Programme Local de l'Habitat



Ploërmel  
 Communauté  
 (56)

**Maître d'ouvrage :** Ploërmel  
 Communauté

**Mission :**

- Orientations
- Actions
- Observatoire de l'habitat et du foncier & suivi

**Avancement :** Finalisée 2019

**Coordonnées du maître d'ouvrage :**

Mr Gregory BENARD - Responsable Adjoint du Service Aménagement et Habitat - Direction des pôles Techniques, Aménagement et Habitat  
 ☎ 02 97 73 20 97 - Port. 06.69.16.28.68  
 g.benard@ploermelcommunaute.bzh

**objectifs de la mission**

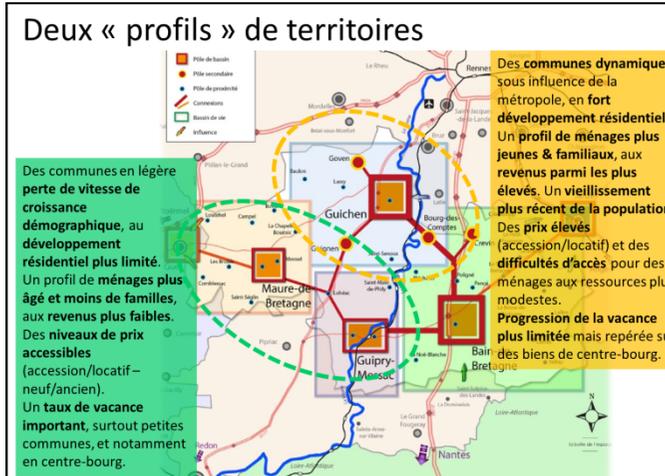
Comptant plus de 30 000 habitants avec une commune de bientôt 10 000 habitants, Ploërmel Communauté se trouve dans l'obligation d'élaborer un PLH. Pour autant, au-delà de cette obligation réglementaire, cette démarche constitue l'occasion d'**asseoir la pertinence et la légitimité** du groupement, et de **conforter sa structuration**. Elaborer une politique locale de l'habitat constitue ainsi un levier de l'économie résidentielle. Ainsi, le PLH veillera à traiter des différents enjeux pouvant exister sur le territoire, pour **corriger les dysfonctionnements de marché** (problème d'accès ou de maintien à un logement pour certaines populations, dégradation d'une partie du parc de logements, banalisation des paysages ...), et **disposer d'un outil stratégique et opérationnel global en matière d'habitat**.

L'**articulation des échelles** constituera en soi un défi singulier, pour garantir un PLH pertinent et partagé, qui sache à la fois refléter l'**intérêt commun** de l'ensemble du nouveau territoire intercommunal, et **adapter les réponses** à la diversité des situations territoriales.

« Nous sommes très satisfaits de notre collaboration avec le cabinet CERUR qui a répondu aux attentes de Ploërmel Communauté. Cerur a parfaitement respecté le planning initial et a su initier le développement d'une culture commune en faisant preuve d'une pédagogie appropriée. Cerur nous a donné entière satisfaction. Nos interlocuteurs ont su s'approprier le territoire et ses enjeux à la fois par une lecture pertinente de celui-ci et par une écoute permanente des élus et des acteurs locaux. Ce PLH est le fruit d'un dialogue riche aboutissant à une stratégie et un programme d'actions adaptés aux enjeux locaux. Cerur a également su être force de proposition en apportant des idées innovantes »

**Gregory BENARD** - Responsable Adjoint du Service Aménagement et Habitat - Direction des pôles Techniques, Aménagement et Habitat

☎ 02 97 73 20 97 - Port. 06.69.16.28.68 –  
 g.benard@ploermelcommunaute.bzh



« Ce programme local de l'habitat se caractérise par une politique affirmée et ambitieuse, assortie de la mise en place d'outils pertinents. Le CRHH a d'ailleurs souligné le travail remarquable que vous avez conduit et émis un avis favorable à l'unanimité. J'émet donc un avis favorable sur le projet de PLH présenté ».

**Monsieur le Préfet du Morbihan** –  
 Contact Véronique Trémelo-Rousse ☎  
 02 56 63 73 51–veronique.tremelo-rousse@morbihan.gouv.fr